

L'ajournement

Comme attestation de notre engagement à rendre la Force totale efficace, en 1993-1994, les dépenses totales de la Première réserve dépasseront de près de 46 millions de dollars les prévisions de l'exercice financier en cours. Il s'agit là d'une hausse de 6 p. 100. En outre, les dépenses d'immobilisation de la Première réserve représenteront 25,6 p. 100 des dépenses totales de la réserve, alors qu'elles s'élevaient à 16,1 p. 100 dans le budget des dépenses de la dernière année financière.

Avec l'achat de nouveaux matériels, les Forces canadiennes, réserve et Force régulière confondues, disposeront des ressources nécessaires pour assumer leurs rôles, tant au Canada qu'à l'étranger. Parmi les acquisitions importantes, il y a de nombreux types de matériels qui permettront d'assurer la sécurité de nos soldats au cours des opérations de maintien de la paix.

[Français]

Je réitère ici ce que la ministre de la Défense a dit récemment, lors de son témoignage devant le Comité

permanent de la défense nationale, à l'effet que le gouvernement étudie à l'heure actuelle un certain nombre de nouvelles modalités de participation dans des missions de maintien de la paix dans le monde.

Encore une fois, je remercie le député d'avoir soulevé cette question qui nous intéresse tous. J'espère avoir apporté les éclaircissements attendus.

Le président suppléant (M. Paproski): Conformément à l'article 38(5) du Règlement, la motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 04.)